

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES RANACLES

Validées en AG des 24.11.22 et 24.11.23

1. Participation au financement des évènements RANACLES

- **Les journées régionales**

Dans le cadre des journées régionales, Ranacles participe à hauteur de 50€ par participant aux frais divers de restauration, de matériel, etc., avec un minimum de 1000€ (au cas où il y aurait peu de participants) et un maximum de 3000€ (même s'il n'y a pas pléthore de participants).

Ranacles prend en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement des intervenants et organisateurs, si besoin.

- **Les séminaires**

- **Séminaire Didactique et Outils Numériques**

Frais d'inscription 450€ par participant (moins une éventuelle subvention de CercleS), Ranacles équilibre les comptes en cas de déficit.

Ranacles prend en charge les frais de déplacement, de repas et d'hébergement des intervenants et organisateurs, si besoin.

- **Séminaire Écriture**

Ce nouveau séminaire proposera un accompagnement pour les enseignants qui souhaitent partager leurs expériences sur le terrain et qui ne sont pas rompus à l'exercice d'écriture. Il ne s'agira pas de produire des articles scientifiques selon les règles en vigueur de la communication scientifique mais de proposer des écrits rendant compte de projets et d'expérimentations pédagogiques qui pourront alimenter la rubrique « Fiches Pédagogiques » de la revue RPPL (Recherche et pratiques pédagogiques en langues).

- **Les congrès annuels**

- Ranacles équilibre la balance de financement en cas de déficit.

- Ranacles prend en charge une partie du dîner de gala, voire la globalité.

- Ranacles fournit un « goody » avec le logo Ranacles, si demandé par les organisateurs.

2. Participation aux frais des membres de l'association

- **Pour les membres des centres adhérents : contribution aux frais de congrès, séminaires et journées Ranacles.**

Ranacles peut contribuer, entièrement ou partiellement, aux frais de participation aux congrès, séminaires et journées régionales des personnes rattachées à un centre de langues adhérent Ranacles ayant essuyé un refus de prise en charge de la part de leur centre/département/laboratoire, DRH... et d'étudiants en doctorat ou master, sous la responsabilité d'un membre de Ranacles.

La participation est limitée à 500€ maximum par personne et par évènement, et concerne les frais d'inscription, de transport et d'hébergement.

Une ligne budgétaire annuelle de 10 000€ sera réservée à ce soutien. Les demandes motivées et chiffrées seront adressées au Président qui les soumettra au CA au plus tard à la date de clôture des inscriptions à l'évènement concerné.

La participation prendra la forme d'un remboursement unique par virement bancaire, sur présentation des justificatifs accompagnés d'un récapitulatif chiffré des frais engagés et, pour les enseignants, de la preuve de refus de prise en charge par l'institution de rattachement.

- **Pour les membres du CA Ranacles**

- Ranacles participe, totalement ou partiellement, aux frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription des membres du CA ne pouvant se faire défrayer, totalement ou partiellement, par leurs composante ou unité de recherche de rattachement. La participation prendra la forme d'un remboursement unique sur présentation des justificatifs accompagnés d'un récapitulatif chiffré des frais engagés.

- En cas de CA non intégré au congrès annuel, Ranacles prend en charge l'ensemble des frais occasionnés pour les membres du CA, sur demande adressée au Président (trésorière en copie), accompagnée d'un récapitulatif des frais engagés et des justificatifs de paiement.

Si la tenue du CA pendant le congrès occasionne une nuitée supplémentaire non prise en charge par l'unité de rattachement des membres du CA, Ranacles rembourse ces derniers pour la nuitée supplémentaire, sur demande adressée au Président (trésorière en copie) et accompagnée des justificatifs de paiement et d'un récapitulatif.

- **Par rapport à CercleS**

Pour le congrès CercleS

Ranacles prend en charge des frais des membres du CA aussi membres du bureau CercleS selon la convention CercleS.

Ranacles prend en charge les frais des membres mandatés pour représenter l'association, notamment les VP International et Recherche, mais pas uniquement.

Les frais des membres qui ont une « raison » d'aller aux congrès CercleS et qui n'ont pas de financement peuvent solliciter un soutien (total ou partiel) à Ranacles. La demande argumentée et chiffrée sera adressée au Président qui la soumettra au CA. La participation prendra la forme d'un remboursement unique sur présentation des justificatifs accompagnés d'un récapitulatif chiffré des frais engagés.

Pour les *Focus Groups*

Ranacles peut participer au financement (total ou partiel) de la participation de ses membres aux *Focus Groups* organisés par CercleS. Une demande argumentée et chiffrée sera adressée au Président qui la soumettra au CA. On attendra de leur part un bref retour écrit pour la Newsletter Ranacles et un rapide compte rendu oral à l'AG annuelle de Ranacles.

La participation prendra la forme d'un remboursement unique sur présentation des justificatifs accompagnés d'un récapitulatif chiffré des frais engagés.

3. Soutien à la recherche Lansad-Ranacles

Sur demande, Ranacles peut venir en **soutien aux projets et publications de recherche liés aux journées, et congrès Ranacles**.

Les demandes motivées et chiffrées seront adressées au Président qui les soumettra au CA.